



Réunion du groupe thématique Genre

Mardi 15 juin 2021 de 14h30 à 16h30

Visioconférence Zoom

Compte Rendu

Annexe 1 – Liste des personnes présentes

Annexe 2 – Présentation AFD

Annexe 3 – Plaidoyer « Les collectivités territoriales françaises représentées au Forum Génération Égalité : Les collectivités territoriales françaises au cœur des engagements pour l'égalité des genres, ici et là-bas »

- I. Introduction : mot d'accueil et actualités par **Élise Pereira-Nunes**, déléguée aux Relations Internationales, aux réseaux des villes, aux jumelages et à la francophonie de la ville de Tours, Ambassadrice "Tours ville alliée contre les discriminations" et Présidente du groupe de travail Genre de Cités Unies France
- Ouverture de l'[événement local](#) et labélisé Forum Génération Égalité (FGE), co-organisé par la ville de Tours et Cités Unies France : du 15 juin au 2 juillet sont organisés plusieurs événements pour célébrer le FGE de manière délocalisée ;
- Le Conseil consultatif sur l'égalité des genres du G7 (GEAC) présente des [recommandations pour favoriser l'égalité des genres dans le monde](#) : il s'agit également de priorités partagées par le groupe thématique (ex : l'après-Covid, la lutte contre les violences faites aux femmes, la représentation des femmes dans l'espace public) ;
- Suite du courrier co-signé par des collectivités territoriales françaises membres de Cités Unies France destiné à l'Ambassade de Turquie en France suite au retrait de la Turquie de la [Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique](#) : visite de Cités Unies France (Geneviève Sevrin et Zoé Courboin) et d'Elise Pereira-Nunes après réception d'une invitation à l'Ambassade. Le pays applique des lois nationales ;
- Projet de loi en Hongrie sur l'interdiction des représentations de l'homosexualité et les transidentités dans l'espace public – en cours de vote ce mardi 15 juin¹ (*à posteriori* : *projet de loi adopté par le Parlement*²).

¹ <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2021/06/hungary-proposed-law-a-new-full-frontal-attack-against-lgbti-people/>

² https://www.lemonde.fr/international/article/2021/06/15/la-hongrie-interdit-de-montrer-l-homosexualite-aux-mineurs_6084222_3210.html

II. Prise en compte du genre dans les coopérations décentralisées : « Comment répondre à la rubrique égalité femmes-hommes des appels à projets de la DAECT et de l'AFD et comment suivre et évaluer ses indicateurs Genre ? »

1. **Mar Merita Blat**, Chargée de mission Genre à l'AFD

Cf. Annexe 2 – Présentation AFD

Notions et concepts essentiels à connaître dans tous projets de coopération, tels que :

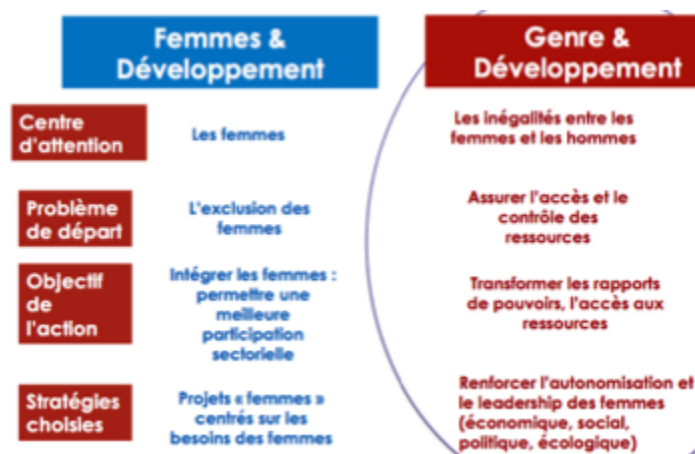
- Différence entre « sexe » et « genre » : le premier renvoie aux caractéristiques biologiques et physiologiques immuables entre les femmes et les hommes, tandis que le second concerne un système de catégorisation hiérarchique entre les sexes et entre les valeurs et les représentations qui lui sont associées, y compris dans les rôles et responsabilités dynamiques dans le temps et l'espace
- Inégalités de genre se retrouvent partout : accès aux services sociaux de bases, participation politique et économique, accès aux droits, accès aux contrôles des ressources, etc. Ceci implique que tout projet de développement peut avoir a minima une dimension sur le genre.
- Intersectionnalité : les femmes ne constituent pas un groupe homogène. D'autres variables sont à la source des rapports inégalitaires. Exemples : âge, handicap, orientation sexuelle, revenu...
- Égalité, équité et empowerment :
 - Égalité : traiter les personnes de la même façon, de manière égale
 - Équité : traiter les personnes de façon équitable (= CAD 1)
 - Empowerment : optique d'autonomisation, l'obstacle structurel a été éliminé (= CAD 2)

Pour analyser efficacement l'[intégration du genre dans les projets](#), l'AFD remplit le système de notation du classement établi par l'OCDE (marqueurs genre CAD) :

- CAD 0 : le projet ne vise pas l'objectif de l'égalité femmes-hommes
- CAD 1 : l'égalité femmes-hommes est un objectif important et délibéré du projet
- CAD 2 : l'égalité femmes-hommes constitue l'objectif principal du projet.

- Dépasser l'approche « femmes et développement » pour aller vers l'approche « Genre & Développement » : promouvoir l'égalité des droits et le partage équitable des ressources et des responsabilités entre femmes et hommes.

- Analyser la répartition des rôles et des activités des femmes et des hommes
- S'attaquer aux fondements des inégalités entre les femmes et les hommes (à différencier de l'approche « femmes et développement »)



→ Un projet s'arrêtant aux statistiques sur les différences entre femmes et hommes n'est pas un projet de genre.

Depuis 2020, AFD se définit comme une agence féministe. Cela s'inscrit dans le cadre des engagements de l'AFD dans la stratégie internationale de la France en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. L'AFD est également mobilisée pour le Forum Génération Égalité.

A l'horizon 2022, l'AFD s'est engagée à atteindre 50% de projets CAD 1 et CAD 2 en volume d'engagement annuel et 700 millions d'euros de projets CAD 2. Dès 2020, le 1^{er} objectif avait été atteint (67,1% de projets CAD 1 et CAD 2).

2. **Armelle Barré**, Référente Genre du réseau F3E

Le F3E est un réseau multi-acteurs qui regroupe 90 membres (dont des ONG, collectivités territoriales, réseaux, fondations, syndicats, etc.). Ces organisations sont des actrices de la solidarité et de la coopération internationale et se disent actrices du changement social. La mission du F3E est d'impulser une amélioration de la qualité des pratiques. L'approche genre doit être transversale dans les activités que le F3E propose à ses membres et dans son organisation.

Différents types d'activités au F3E, dont l'animation d'un fond d'études → accompagnement et/ou co-financement d'études des membres ; en aval des actions pour l'évaluation externe, en amont pour l'appui à la définition de stratégies, ou tout au long de l'action pour la capitalisation d'expériences. Pour ces études, le F3E relit les termes de référence et les bonifie, notamment avec l'intégration systématique d'un regard genre de façon transversale. Il y a aussi des activités/études dédiées au genre (dont l'objet est le genre – type CAD 2). Il y a aussi des activités de formations, d'animation d'ateliers d'échanges, notamment.

Plusieurs objections à l'intégration du genre dans les projets :

- « Le projet est suffisamment complexe » : le genre est partout, tout le temps, les rapports de domination liés au genre existent, les écarts de genre existent → décide-t-on de fermer les yeux ou de regarder ces rapports/ces écarts ? Ensuite, décide-t-on à travailler à les réduire ou non ?
- « Je ne veux pas imposer une vision du genre qui vient du Nord » → l'idée n'est pas d'imposer, mais de travailler avec la notion de « connaissance située » : il n'y a pas que le genre qui génère des oppressions (cf. intersectionnalité), il ne faut pas voir le groupe des femmes comme un tout, il existe aussi des rapports de domination au sein de ce groupe, tout comme le groupe des hommes, et il existe des intersections entre toutes ces dominations. La notion de connaissance située place les personnes concernées au centre des réflexions puisqu'elles sont les mieux placées pour savoir ce qui leur serait utile maintenant pour répondre à leurs besoins pratiques et immédiats et sur du plus long terme pour répondre à leurs intérêts stratégiques. On s'adapte en fonction du contexte puisque l'on demande aux personnes concernées. Pour atteindre un même objectif (plus d'égalité), on passe par des voies différentes.

Dans les projets où le genre/l'égalité femmes-hommes n'a pas été pensé globalement, il y a une « évaporation du genre ». Cela signifie qu'un paragraphe sur le genre a peut-être été écrit, puis ce sujet disparaît progressivement jusqu'au rapport final où il n'y a aucune référence au genre. Si les données désagrégées n'existent pas, c'est aussi un indicateur, il faut le noter.

→ Sensibiliser et former car ne pas discriminer relève de la responsabilité de toutes et tous.

3. **Emilien Amblat**, Chargé de mission internationalisation des territoires à l'AFD

La FICOL est un instrument de financement qui s'adresse à tout type de collectivité territoriale, pour des projets qui se déroulent sur des zones géographiques et thématiques couvertes par l'AFD. Les projets sont mis en œuvre par la collectivité française et la collectivité partenaire étrangère (l'AFD n'intervient pas dans la mise en œuvre mais assure un suivi de l'exécution du projet). La FICOL est un instrument

complémentaire des financements du MEAE.

Il n'existe pas de rubrique genre dans l'appel à projet FICOL, cependant l'AFD encourage les collectivités à prendre en compte le genre et à proposer des actions et des projets dédiés au genre. Exemples :

- Conseil départemental de Seine-Saint-Denis : projet multi-pays (Comores, Palestine et Vietnam) sur le partage d'expériences de l'Observatoire des violences faites aux femmes du CD93 pour savoir comment l'adapter dans ces 3 pays. Financement d'1,5 million d'euros accordé par l'AFD sur 4 ans, 3 volets :
 - Réaliser un diagnostic pour recenser tous les acteurs qui interviennent face aux violences faites aux femmes (ex : police, associations) afin de les mettre en réseau et faire évoluer la protection des femmes et inscrire des mesures spécifiques dans les politiques publiques (dont activités de formation) ;
 - Au-delà du projet et au sein de la commission CGLU sur les violences faites aux femmes et la protection des femmes, mobilisation de collectivités qui ont des politiques publiques spécifiques pour développer un réseau de collectivités engagées sur le genre ;
 - Parler aux citoyens français : volet éducation, solidarité, coopération décentralisée – Sensibilisation des jeunes de SSD, avec les diasporas, les associations de femmes pour sensibiliser le public du territoire de la Seine-Saint-Denis.
- Conseil départemental de Charente-Maritime : projet à Boffa (Guinée) de construction d'un marché et d'un port. Les collectivités partenaires travaillent avec les groupements de femmes issues du secteur de la pêche pour améliorer leur autonomisation dans l'exploitation économique de la ressource halieutique avec des activités de formations. Le projet comprend également des activités de renforcement de capacités et de sensibilisation sur la planification familiale, les mutilations génitales féminines, le mariage forcé et les régimes matrimoniaux.

→ Des activités genre peuvent être des composantes d'un projet, sans en être le principal sujet (cf. CAD1)

4. **Morgane Millon**, Chargée de mission et référente égalité à la DAECT

Diplomatie féministe = défendre, dans tous les aspects de la politique étrangère de la France, les droits des filles et des femmes et remettre en cause les processus de hiérarchisation, les discriminations de genre dans la répartition des rôles et des responsabilités.

La [stratégie internationale de la France sur l'Égalité des femmes et des hommes \(2018-2022\)](#) s'inscrit sur l'ensemble du mandat présidentiel d'Emmanuel Macron. Les priorités thématiques sont l'émancipation économique des femmes, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, l'égalité professionnelle femmes-hommes et l'éducation des filles.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) :

- Souhaite augmenter significativement la part et le volume de l'aide publique au développement en matière d'égalité femmes-hommes, dont font partis les financements de la DAECT ;
- Encourager les collectivités territoriales françaises et leurs partenaires à mettre cette approche au cœur de leurs partenariats de coopération décentralisée, en tant qu'enjeu majeur pour le développement d'un territoire, mais également comme facteur clé de réussite d'un projet.

Les appels à projets (AAP) doivent suivre et correspondre aux attentes du Ministère, permettre de remplir ses objectifs, donc promouvoir l'égalité femmes-hommes, soit avec des projets spécifiques (marqueur genre 2³) soit de manière transversale (marqueur genre 1⁴).

A l'heure actuelle, la rubrique « Egalité femmes-hommes » n'est pas obligatoire, il existe une indication du nombre de caractères à renseigner dans le formulaire et des éléments de cadrage dans les règlements des AAP. Trop souvent, cette rubrique est remplie par les mots « parité », « femmes bénéficiaires », ne reflétant pas les objectifs du Ministère à l'international.

La prise en compte du genre dans les projets financés par la DAECT va devenir obligatoire dans les prochains AAP via l'intégration de l'ODD5 dans le formulaire pour assurer son suivi. La DAECT est là pour accompagner les collectivités dans cette prise en compte.

Exemples de projets marqueurs genre 1 et 2 :

- **Projet Albi – Abomey (Bénin) :** Préserver le site des palais royaux d'Abomey inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO en accompagnant la gestion du site les communautés féminines qui y résident et qui y organisent de grandes cérémonies (association des patrimoines matériel et immatériel). Ces communautés féminines sont la cible du projet et leur renforcement est l'objectif du projet (formations, activités génératrices de revenus, amélioration des conditions de santé des femmes, etc.)
→ marqueur genre 2 ;
- **Projet Grenoble – Guadalajara (Mexique) :** Ce projet vise à établir une méthodologie afin de revaloriser des espaces urbains de manière durable et participative afin qu'ils deviennent de véritables supports de cohésion sociale. Un des volets du projet vise à la conception d'espaces urbains plus sûrs qui permettent aux femmes de devenir actrices de ceux-ci en participant à sa gestion et à sa durabilité
→ marqueur genre 1.

Les ressources de la DAECT/MEAE à disposition des collectivités :

- [Webinaire](#) « L'égalité femmes-hommes dans la coopération décentralisée » du 18 novembre 2020
- [Cartographie](#) Égalité femmes-hommes
- [Page dédiée](#) à l'égalité femmes-hommes sur France diplomatie :
- [Plateforme genre & développement](#) du MEAE
- Accompagnement des CTF dans leurs projets si questions (contact : Morgane MILLON morgane.millon@diplomatie.gouv.fr)

5. Questions/réponses :

Elise Pereira-Nunes souligne l'importance des définitions, temps d'acculturation nécessaire pour que les collectivités se saisissent de l'égalité afin que cette question/rubrique « égalité femmes-hommes » ne soit pas une contrainte.

Amélie Videau, Coordinatrice du projet FICOL à l'Observatoire envers les violences faites aux femmes de Seine-Saint-Denis, revient sur l'approche pour ce projet à dimension internationale :

- **Objectif :** partager une expertise sur les violences faites aux femmes (reconnue par le MEAE depuis 2018) : quelles méthodologies ? Comment traiter les violences faites aux femmes ? Comment diffuser

³ Marqueur 2, objectif principal signifie que « L'égalité homme-femme constitue l'objectif principal du projet et sa recherche détermine de façon fondamentale la conception de ce dernier et les résultats qui en sont attendus. Ce projet n'aurait pas été entrepris en l'absence de l'objectif de l'égalité entre les femmes et les hommes »

⁴ Marqueur 1, objectif significatif signifie que « L'égalité homme-femme est un objectif important et délibéré du projet mais elle ne constitue pas le principal motif de sa réalisation »

une culture de l'égalité ? Comment déconstruire les résistances sur les représentations d'inégalités femmes-hommes et des violences ?

- Interlocuteurs de l'Observatoire : les collectivités territoriales.
- 1) Phase de diagnostic via les feuilles de route/plans existants dans la CT. 2) À partir de la méthodologie de l'Observatoire, impulser le développement de politiques publiques à long terme et partager les formations à l'ensemble des professionnels en fonction des priorités de la CT. L'enjeu de construire ses propres outils est très fort.
- Volet prévention et sensibilisation : importantes diasporas et communautés présentes en SSD → Faire le lien avec elles via leurs associations et les pays partenaires (Vietnam, Comores, Palestine) et créer un réel échange sur ces questions.

Elise Pereira-Nunes demande aux intervenantes de revenir sur la notion de transversalité :

- **Armelle Barré** : les questions de genre créent des liens entre les services d'une même collectivité
- **Mar Merita Blat** : les féministes latino-américaines emploient une typologie de 3 autonomies : physique, économique et politique. Cela permet d'utiliser l'ensemble des outils des politiques publiques pour développer une transversalité de genre dans ces politiques. Cela peut s'appliquer sur l'ensemble des thématiques et des projets, dont ceux développés par les services de relations internationales.

Elise Pereira-Nunes : L'ODD 5 ne fait pas uniquement référence à l'autonomisation économique, les autonomies sont complémentaires. Les problématiques de genre touchent tout le monde et partout, même si elles se déclinent différemment avec des nuances selon les dynamiques territoriales. Importance d'échanger avec les collectivités étrangères pour trouver des solutions ensemble, ici et ailleurs.

Farida Bouzid, Responsable adjointe de la maison départementale de lutte contre les discriminations au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

Ouverture de la maison le 1^{er} décembre 2020. Il est essentiel de travailler avec les autres services de la collectivité (ex : la Direction du patrimoine écrit des conventions genrées). Sensibilisation régulière et adaptée des agents des collectivités → application quotidienne des mesures de réduction des inégalités (ex. : écriture inclusive).

III. Point d'étape sur l'élaboration du répertoire Genre

L'[enquête en ligne](#) est destinée aux collectivités territoriales françaises engagées à l'international. Les résultats de cette enquête permettront de concevoir un répertoire dont les objectifs sont :

- Recenser les bonnes pratiques existantes au niveau des coopérations décentralisées ;
- Mesurer le degré de prise en compte du genre au sein des collectivités dans le cadre de leurs partenariats internationaux ;
- Appuyer les collectivités territoriales françaises engagées à l'international à intégrer la question du genre dans leurs projets de coopération ;
- Contribuer au dialogue international sur le sujet du point de vue des collectivités.

Le répertoire sera composé de :

- Mot de la Présidente du groupe thématique Genre ;
- Présentation du groupe thématique Genre de Cités Unies France ;
- Présentation du répertoire, de ses objectifs et de la méthodologie utilisée ;
- Résultats visuels de l'enquête en ligne (graphiques) ;

- Sous-thématiques des projets afférents aux collectivités (ex : santé, autonomisation économique) ;
- Carte des projets menés dans le monde par les collectivités (les données en lien avec les géographies du répertoire et celles de la cartographie de la DAECT seront mises en commun) ;
- Fiches des partenariats avec :
 - Éléments de présentation de la collectivité ;
 - Exemple de projet(s) dédié(s) au genre / prenant en compte le genre au niveau local et/ou à l'international mené(s) par la collectivité ;
 - Contacts des personnes (des questions de genre et des actions à l'international).

Chaque fiche de partenariat sera envoyée à la collectivité concernée afin de vérifier l'exactitude des informations.

Les réflexions sur la restitution du répertoire, en termes de fond et de forme, sont en cours. Toute collectivité souhaitant partager ses suggestions peut écrire à Zoé Courboin, chargée de mission Océan indien, Amérique latine et Caraïbes et référente genre : z.courboin@cites-unies-france.org.

IV. Présentation et validation du plaidoyer à porter lors du Forum Génération Égalité ^[1]

Cf. Annexe 3 – Plaidoyer « Les collectivités territoriales françaises représentées au Forum Génération Égalité : Les collectivités territoriales françaises au cœur des engagements pour l'égalité des genres, ici et là-bas »

Elise Pereira-Nunes :

- Lecture de la lettre de plaidoyer
- Rapporte que Fanny Benedetti, Directrice exécutive d'ONU Femmes France, remercie Cités Unies France et les collectivités pour avoir poussé l'Etat à les entendre et ainsi à prendre part à au Forum Génération Égalité. Elle interviendra lors de la journée institutionnelle du mercredi 16 juin, et des pistes de collaborations sont possibles entre ONU Femmes France et les collectivités françaises ;
- Rappelle qu'au 10 juin 2021, 51 féminicides ont été enregistrés sur le territoire français⁵.

Morgane Millon : l'Ambassadeur Christine Moro fera une annonce concernant les AAP de la DAECT lors de la journée institutionnelle du FGE de la ville de Tours et CUF (*à posteriori : la DAECT va mettre en place un AAP dédié au genre*).

V. Mot de conclusion par **Élise Pereira-Nunes**, Présidente du groupe de travail Genre de Cités Unies France

- Les collectivités sont invitées à partager les sujets qu'elles souhaitent voir à l'ordre du jour des prochaines réunions du groupe thématique Genre de Cités Unies France (ex : l'aménagement de l'espace public, les innovations en matière de protection des femmes).
- En novembre, un temps sera dédié aux violences faites aux femmes (date annuelle du 25 novembre). En attendant, rendez-vous à la 12^{ème} édition des Rencontres de l'AICT, mardi 29 juin, où un atelier sera dédié au climat et au genre.

⁵ <https://www.franceculture.fr/emissions/journal-de-8-h/journal-de-8h-du-jeudi-10-juin-2021>